Paris, vendredi 9 avril.

Vous serez sans doute étonné quelque peu de la rapidité avec laquelle marche la discussion du budget : on sent que la Chambre a hâte d'en finir, et cette session aura été la plus courte de la législature. La question du timbre des journaux a été ramenée hier sur le tapis; malheureusement la cause des journaux a été bien faiblement défendue par M. Guéroult qui combattait *pro domo sua*, et qui paraissait convaincu à l'avance de sa défaite. Il faut pourtant constater ce fait important que M. Rouher n'a pas soutenu le principe même du timbre appliqué aux publications périodiques. On en a conclu à la Chambre comme dans le public que la suppression du timbre est résolue dès à présent, mais qu'il est réservé à l'initiative de l'Empereur de fixer l'époque de cette nouvelle réforme.

Dans les couloirs, à la bibliothèque de la Chambre, et surtout dans les réunions des députés qui se retrouvent les uns chez les autres, on cause principalement des prochaines élections. Depuis quelque temps vous avez pu constater que l'on ne parlait plus du rôle que doit jouer le parti catholique dans la bataille du scrutin. On s'en occupe beaucoup en ce moment, le gouvernement comme les candidats. Cependant depuis la retraite de M. Pinard on paraît attribuer au parti catholique une influence moindre et des prétentions moins élevées; on ne pense pas que le gouvernement soit amené à faire des déclarations ou des concessions nouvelles; il se bornera à maintenir la politique affirmée par M. Rouher dans la fameuse séance du 5 décembre. Le parti catholique se contentera-t-il de cette garantie?...

Les nominations au Sénat, annoncées depuis quelque temps, sont retardées jusqu'après la session. Parmi les futurs sénateurs on cite M. Corberon député, qui a refusé une recette générale et qui cédera sa candidature au duc de Monchy.

M. Drouyn de Lhuys a été reçu mercredi aux Tuileries par l'Empereur, qui, comme on le sait, aime à consulter l'expérience de l'éminent homme d'Etat.

M. Frère-Orban a eu chaque jour de cette semaine une conférence avec M. de La Valette. On compte sur des concessions de la Belgique; et la commission mixte ne se réunira que pour la forme, toutes les questions de fond se trouvant dès à présent réglées. Une question personnelle a été soulevée à ce propos : quelques journaux étrangers et français avaient fait remarquer que M. Gressier, ministre du commerce, avait été tenu à l'écart des négociations suivies avec M. Frère-Orban. Les feuilles du soir qui reçoivent des communications officielles répondent à ces insinuations; mais elles ne sont pas d'accord entre elles : selon les unes, M. Gressier a pris part comme ses collègues, MM. Rouher et de La Valette, aux pourparlers de ces derniers jours: selon les autres, et en particulier le *Public*, c'est seulement après que les bases d'un arrangement seront posées que les hommes spéciaux, et à leur tête M. Gressier, auront à intervenir.

M. Haussmann doit proposer aujourd'hui au Conseil municipal la liquidation de la Caisse des travaux de Paris.

On s'est beaucoup occupé à la Bourse et au Palais de l'acquittement de M. Allotte, le caissier de l'agent de change Banès.

Voici quelques détails intéressants sur la nouvelle salle du Vaudeville qui sera inaugurée la semaine prochaine :

Nous entrons par la rotonde faisant l'angle du boulevard et de la chaussée d'Antin. Vestibule d'une architecture sobre et bien combinée comme lignes ; à droite et à gauche, bureaux de location ; au fond, double escalier — rampe en fer d'un dessin bien trouvé — conduisant au foyer. Il est de forme ronde, le plafond en coupole, orné d'attributs de musique, est supporté par six colonnes d'une heureuse proportion. Les cheminées en pierre sculptée d'un très-bon goût comme forme et comme ornementation, sont de M. Bloche qui a aussi exécuté les ornements de l'intérieur de la salle.

Le parquet est en mosaïque de bois de diverses couleurs ; deux petits salons fumoirs annexés au foyer intérieurement, communiquent entre eux par le balcon extérieur du foyer.

La salle, blanc et or, rehaussée de quelques tons rouge et vert clair, rappelle par son ornementation le style de la renaissance. Le fond des loges et des galeries est d'un rouge foncé. Les balcons vont rejoindre par des courbes variées, et harmonieuses les loges d'avant-scènes supportées par quatre cariatides ; enfin le plafond de la salle, divisé en quatre arceaux, contient quatre grandes et excellentes peintures de M. Azerolle : Apollon et les Muses, la musique, la féerie, le drame. Du centre de la coupole descend un immense pendentif en cristal à facettes taillées renfermant le gaz qui sert d'éclairage. Ce mode d'éclairage, une vraie innovation, fait grand honneur à M. Magne, l'architecte de la salle.

Le rideau de la scène a été peint par M. Rubé et M. Chaperon qui ont aussi peint les ornements du foyer. Les autres peintures de la salle sont de M. Pérot.

La flamme de la rampe brûle en descendant ; ainsi plus de craintes pour les vêtements des actrices. Les dessous de la scène sont très-bien machinés et renferment un moteur à vapeur. Derrière la scène se trouve le foyer des artistes dont les panneaux peints par M. Foulonges représentent quatre actrices célèbres dans des créations de rôles, ce sont : Mme Suzanne Brohan, rôle de Marion Delorme dans *Marie Mignot* ; Mme Albert, rôle de la Camargo ; Mme Belmont, rôle de Fanchon la veilleuse ; Mme Jenny Colon, rôle de Denise Fourcy, dans la *laitière de Montfermeil*. Ces quatre compositions, très-réussies, d'une ressemblance parfaite, font le plus grand honneur à l'artiste. Je ne peux terminer sans accorder des éloges à M. Magne, l'architecte du nouveau théâtre, l'heureux rival de M. Garnier, l'architecte du Grand-Opéra encore inachevé.

La salle sera inaugurée la semaine prochaine par un spectacle ainsi composé : Un prologue en vers, *Les oublieuses*, un acte de M. E. Gondinet ; *Le contrat*, trois actes de M. H. Meilhac ; *Le choix d'un gendre*, un acte de MM. Labiche et Delacour.

Ch. Cahot.

Bourse de Paris du 9 avril.

Les affaires sont nulles, quoiqu'avec une tendance à l'amélioration : on trouve que le ton des journaux qui passent pour être les confidents de l'Empereur ici, et de M de Birmark en Allemagne est un peu plus pacifique. Cela certes ne prouve rien, mais sert de prétexte à quelques rachats qui poussent la Rente à 70.35 et l'Italien à 55.90. Le Foncier a reconquis le cours de 1500. Le bruit qui s'est fait autour de cette société tend à se calmer et, grâce à la légèreté de notre caractère, à s'éteindre tout à fait. L'écho de cette grave affaire va mourir au Sénat.

La Rente ferme à 70.32 1/2.— Le Nord ne se relève pas.

Cellier.

La Compagnie générale des Omnibus est en instance auprès du Conseil municipal de Paris pour obtenir l'autorisation d'*augmenter de cinq centimes* les prix des places des voyageurs d'imperiale.

Si l'on n'examine que le *sou* pris en détail, l'affaire est fort minime. Un sou est aujourd'hui si peu de chose!

Mais si l'on calcule d'une manière générale, on découvre bien vite qu'il s'agirait d'infliger à la population ouvrière ou peu aisée de Paris un *impôt énorme* et nouveau.

En effet le nombre des voyageurs qui circulent, pendant l'année, en omnibus, est de 110 millions de personnes.

Prenons-en la moitié pour l'impériale, soit 55 millions de voyageurs.

En faisant payer un sou de plus par chacun d'eux, la Compagnie réaliserait une recette nouvelle de 2 millions 750,000 fr. tous les ans.

Admettons qu'il y a un peu moins de voyageurs sur l'impériale qu'à l'intérieur et réduisons ce chiffre à 2 millions 200,000 fr.

C'est donc un nouvel impôt que la Compagnie des Omnibus voudrait ajouter à tous ceux que la population paie déjà.

Dans quel but ? Pour grossir ses dividendes, qu'elle ne trouve plus assez séduisans.

Or, le revenu actuel a varié entre 51 et 41 fr. par action pendant ces dernières années.

Les actions ont été créées à 200 francs; c'était donc un produit de 8 ou 10 0/0.

Mais ces valeurs, grâce à la prospérité de la Compagnie, sont de 825 francs et même ont été vendues à des cours plus élevés.

Est-ce au public à payer les frais de cette hausse ? Est-ce sa faute si le revenu se trouve réduit ainsi à 6 0/0 pour les deniers acquéreurs d'actions ?

Ce rapport de 6 0/0 augmentera aussitôt que les meilleures récoltes feront baisser le prix des avoines, de l'orge et de la paille.

Il remontera à 7 ou 7 1/2. Est-ce donc là un revenu à dédaigner, et le trouve-t-on si modeste qu'il faille, pour l'accroître, infliger à la population la *moins aisée* de Paris un nouvel impôt de plus de 2 millions?

Ce n'est pas tout, et voici qui est plus grave.

A qui la faute et la recette énorme qu'encaisse la Compagnie des Omnibus ne produit pas un revenu net plus élevé ?

On va le savoir, si l'on jugera si la Compagnie est intéressante.

La Société actuelle des *Omnibus de Paris* a été constituée le 19 février 1855. Elle est donc toute récente; elle n'a que treize ans.

Or, il y avait alors dans Paris dix petites compagnies d'omnibus qui fonctionnaient : les *Omnibus*, les *Dames-réunies*, les *Favorites*, les *Béarnaises*, les *Citadines*, les *Hirondelles*, les *Batignollaises Gazelles*, les *Tricycles*, les *Constantines*, les *Excellentes*.

On les fusionna en une seule compagnie générale.

Le matériel de ces dix compagnies était modeste : il fut estimé 3 millions 268,071 francs.

Il fallut donc créer, pour représenter l'apport des compagnies un nombre d'actions correspondant à cette somme, soit 6536 actions.

Savez-vous combien on en créa? 24,000! C'est à n'y pas croire, mais c'est ainsi. Il faut, pour s'en convaincre, relire le *Bulletin des Lois*.

Que fit-on de ces 24,000 actions de 500 francs ? Les fondateurs se les *partagèrent*; ils les vendirent au cours de 900 fr. au public.

Voilà donc un bénéfice personnel de 18 millions réalisé par les fondateurs, au détriment de la future Compagnie.

Et cette société nouvelle qui n'a pour base qu'un matériel de 3 millions 268,971 francs, se trouve désormais grevée d'un capital de 21 millions 600,000 fr.

La société nouvelle fut créée sous les auspices du Crédit mobilier, qui, pour sa part prélève une prime de 3,400 actions, soit plus 3 millions.

Ce n'est pas tout encore. On avait oublié l'essentiel : on avait pas établi le nouveau matériel nécessaire au développement que devait prendre la nouvelle Compagnie. Il fallait des voitures, des chevaux, des écuries, des magasins, des approvisionnemens.

On suppose immédiatement que les 18 millions de francs obtenus par la vente des actions supplémentaires furent consacrés à cet usage.

Pas du tout ! Ces 18 millions étaient encaissés par les fondateurs. C'était leur bénéfice; on voit que l'affaire était bonne.

Pour établir le nouveau matériel, le conseil créa dix mille actions nouvelles, qui, vendues à 875 fr., produisirent 8 millions 875,000 fr.

Ainsi, les actionnaires avaient versé 30 millions, dont la Compagnie générale doit servir le *revenu*, tandis qu'en réalité il n'y a eu que 12 millions représentés par la valeur réelle du matériel de fondation.

Le revenu actuel de la Compagnie donnerait 15 0/0 par action, s'il ne servait qu'à ces 12 millions, les seuls réellement dépensés.

Mais il faut servir aussi intérêts et dividendes aux autres 18 millions que se sont partagés les fondateurs, et qu'ils ont fait verser par le public pour leur profit personnel.

Cela réduit la part de chaque actionnaire à 6 ou 7 0/0.

Est-ce la faute du public et doit-il, aujourd'hui, payer les frais de cette opération, qui a enrichi tous ceux qui y ont présidé ?

Là est toute la question. Il n'est pas possible que le Conseil municipal de Paris autorise un changement que rien ne justifie, et qu'elle frappe la population parisienne d'un nouvel impôt au profit d'intérêts privés qui auraient dû acheter le monopole au lieu de se faire payer. — *J. Tardyvet.* (*Patrie.*)

Courrier de l'Etranger.

Egypte, 29 mars.

Mon cher directeur,

Des faits sans nombre se sont accomplis depuis mon dernier courrier. Le spectacle que les Européens ont en ce moment sous les yeux est certes des plus étranges: l'Egypte se transforme à vue d'œil, et l'Orient marche à pas de géant dans la voie de la civilisation.

Les fêtes succèdent aux fêtes, sans que le corps et l'esprit fatigués trouvent la moindre solution de continuité dans cet immense entraînement pour prendre un seul jour de repos. LL. AA RR. le prince et la princesse de Galles achevaient de visiter la Haute-Egypte et redescendaient le Nil, au moment où S. A. le khédive se rendait dans l'Isthme pour juger de l'état des travaux. Malgré tous les renseignements qui lui avaient été fournis depuis longtemps, Ismaïl Pacha était loin de s'attendre à trouver les choses aussi avancées, et quand, arrivant au bout de l'Isthme, S. A. a trouvé plus de deux cents navires de tout tonnage faisant flotter leurs pavillons en signe d'allégresse, elle a été véritablement enthousiasmée. Le problème n'est plus à résoudre, l'œuvre est achevée; le percement de l'Isthme de Suez entre aujourd'hui dans le domaine des faits accomplis. Sous le premier khédive d'Egypte, M. de Lesseps a repris et mené à bonne fin le grand projet de de Néchao Ismaïl a fait les choses à l'Orientale. Mme Charles de Lesseps a reçu une parure de diamants qui fera sensation à Paris. M. Ferdinand de Lesseps a été promu au grade de Grand-Cordon, le baron de Risnaer à celui de Grand-Officier du Medjidie, MM. Dalevaley, Voisin-Bey, Borel et Ch. de Lesseps ont reçu la décoration de Commandeur de cet ordre. Il y a eu et il y aura beaucoup d'élus, c'est à-dire beaucoup de gens récompensés selon leurs mérites.

LL. AA. RR. le prince et la princesse de Galles ont passé huit jours au Caire avant d'aller à leur tour visiter l'Isthme dans tous ses détails. Nous avons eu en leur honneur spectacle à la cour et grande journée de courses présidées par S. A. Ali-Pacha-Chérif, le frère du célèbre Khiamil-Bey. Sauf la perspective du désert et le vent du Khamsin, on aurait pu se croire à Bade en voyant les chevaux arabes et les pur-sang anglais se disputer la victoire.

La solennité du Kurban Baïram a été splendide cette année. Le prince de Galles est venu rendre visite au khédive à la tête de son brillant état-major. Il y avait là tous les consuls et toutes les personnes notables de l'Egypte sans distinction de races et de religions.

Ismaïl-Pacha a signé, il y a quatre ou cinq jours, le plan qui doit achever la transformation du Caire. Les vieilles et pittoresques maisons arabes vont faire place aux nouvelles constructions confortables de la civilisation moderne; des ponts vont être incessamment jetés sur le Nil; les boulevards se tracent et la pioche commence à peine à travailler que dans sa sollicitude, l'administration fait déjà élever des refuges pour les piétons.

Au théâtre actuel se joint une nouvelle salle pour l'interprétation des chefs d'œuvre du répertoire Italien. On parle de l'engagement de la Lucca et de Naudin. Le khédive est décidé à jeter un pont d'or sur la Méditerranée pour attirer les artistes qui sont la gloire des capitales Européennes.

Au moment où je vous écris, le canon tonne à la citadelle; de nouvelles fêtes vont commencer. Le Khédive marie sa fille aînée; et pour la première fois en Orient, la grande princesse, la mère du vice-roi vient, en son nom personnel, d'adresser des invitations aux fonctionnaires Egyptiens, aux consuls et aux notabilités Européennes. A la bonne heure, voilà de la politique qui recevra l'approbation de tous les esprits éclairés : c'est par l'émancipation de la femme et le travail des hommes que le Khédive veut conduire l'Egypte dans ses voies nouvelles.

Vicomte A. de Caston.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous recevons de la Mairie la note suivante :

« Le *Journal de Roubaix*, dans son numéro du 8 avril dernier, publie une lettre signée par « *plusieurs de ses abonnés du quartier de l'Epeule* » et dans laquelle on appelle l'attention de l'Administration municipale sur l'abandon où on laisse la rue des Fleurs en ajoutant que « ce déplorable état ne peut exister qu'à son insu »

« L'Administration connaît parfaitement l'état de ses rues, et, malgré tous ses efforts, et à son grand regret, il ne lui est pas toujours permis d'y apporter toutes les améliorations nécessaires. Il en est ainsi de la rue des Fleurs; en effet, si la question d'établissement d'un aqueduc et d'un pavage dans cette rue, pendante depuis plusieurs années, n'est pas encore résolue, c'est par suite d'un défaut d'entente entre les propriétaires riverains relativement à la construction de l'aqueduc. Comme pour toutes les autres rues nouvelles et dans la même mesure, la ville n'attend que l'accord des propriétaires pour rendre cette rue propre à la circulation et elle a déjà donné une preuve de sa bonne volonté en l'éclairant au gaz, en attendant que les riverains s'entendent pour la construction de la chaussée aqueduquée. (*Communiqué.*)

A l'occasion du jubilé de prêtrise de N. S. P. le Pape Pie IX, et ainsi que nous l'avons déjà annoncé, une messe solennelle sera célébrée le lundi 11 avril, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, par MM. les doyens et curé des paroisses assistés de leur clergé.

Le sermon sera donné par M. le chanoine Dayez.

La messe sera chantée par des membres de différentes sociétés chorales de la ville.

Une quête sera faite pendant la cérémonie pour l'œuvre du denier de Saint-Pierre.

Dans un avis rendu public, MM. les doyens de la ville ont fait appel au zèle et à la bonne volonté de leurs paroissiens pour donner à la grande fête catholique de demain le caractère de solennité publique qu'elle doit avoir dans le monde entier. Ils les engagent principalement à orner, dans la journée de dimanche, leurs façades des guirlandes ordinaires affectées aux processions, et à illuminer leurs fenêtres, dans la soirée, comme cela doit se faire dans les principales villes du diocèse.

A Tourcoing, cette solennité sera aussi célébrée avec beaucoup d'éclat. Demain dimanche, les maisons seront pavoisées de bannières, comme aux grandes processions, et, si le temps n'y met pas obstacle, tout se prépare pour une illumination générale.

L'anniversaire du 11 avril semble du reste être l'objet principal des préoccupations du monde catholique.

Le roi protestant de Prusse, chef de plusieurs millions de fidèles, a envoyé le duc de Ratibor à Rome, présenter en son nom ses vœux au Saint-Père. Le comte de Frankenberg accompagne le duc de Ratibor; il doit offrir au Pape l'adresse du diocèse de Breslau et un don de 100,000 fr. recueilli à cet effet.

Les députés des diocèses de l'Allemagne et le prince de Lœvestee seront reçus par le Pape le 11 avril. L'adresse collective porte un million deux cent seize mille signatures.

Les catholiques de Liége envoient au Saint-Père un don de magnifiques carabines nécessaires à l'armement de la garde noble. Les carabines sont très-élégantes. très-légères (3 k. 45) et parfaitement ciselées. Sur le canon est incrustée en lettres d'or la légende : *Pio nono, sancta Legio Ecclesiæ romanæ filia* ; avec sur la boîte sont gravées les armes romaines et les armes du diocèse de Liége, avec cette devise : In CrVCe DoMINe VnICa saLVs.

La Belgique offre aussi une aube magnifiquement travaillée et d'une richesse éblouissante.

En France, toutes les villes préparent pour le 11 avril de splendides solennités.

Dans toutes les paroisses de Nantes on fait de grands préparatifs pour donner aux cérémonies religieuses et à l'illumination de la soirée le plus d'éclat possible.

A Bordeaux, les fêtes dureront trois jours. La première journée sera consacrée à célébrer l'anniversaire cinquantenaire de la première messe de Pie IX. Une procession générale aura lieu pour la translation de la célèbre Madone connue dans les temps anciens sous le nom de Notre-Dame de la Nef. Le mardi, 13, S. Em. le cardinal Donnet, dont le sacerdoce remonte aussi à cinquante ans, en renouvellera solennellement l'anniversaire.

P.-S. — Nous recevons cette après-midi la communication suivante :

« Demain dimanche, à l'occasion du 50me anniversaire de la prêtrise de N. S. Père le pape Pie IX, il sera chanté, à sept heures, en l'église Notre-Dame, un Salut solennel suivi d'un *Te Deum*, avec le concours bienveillant de la Société chorale de la paroisse, qui exécutera différents morceaux de son répertoire. »

A la prière qui nous en est faite, nous publions le sonnet suivant :

A Sa Sainteté le pape Pie IX

Pontife du Très-Haut, digne fils du Sauveur,
Tel qu'un ange, du Ciel descendu sur la terre,
De ton peuple chéri, tu calmes la douleur ;
Sa plainte retentit dans ton âme de Père !

La voix du malheureux, les larmes du pécheur,
Les pleurs de l'orphelin qu'accablait la misère,
Bénissent tes bienfaits, exaltent ta douceur ;
Tous, pour toi, devant Dieu, répandent leur prière !

Que peuvent contre toi, les efforts des enfers ?
Comme le matelot, au sein des vastes mers,
Dirige vers le port sa nacelle fragile,

De l'Eglise en danger, ferme et dernier soutien,
Chef aussi valeureux que nautonnier habile,
Au rivage immortel, tu guides le chrétien !

L. M.
Elève de seconde.
Collége N.-D. des Victoires. — Roubaix.

La Commission nommée au Corps législatif pour étudier le projet de loi portant approbation d'un emprunt par la ville de Roubaix, est ainsi composée :

Président, M. Cazelles.
Secrétaire, M. Lambrecht.
Rapporteur, M. Jules Brame.

On mande de Charleroi que la Chambre de Commerce de cette ville s'est prononcée à l'unanimité contre toute réalisation d'union douanière franco-belge.

Le général, commandant en chef le deuxième corps d'armée, passera, dimanche 11 courant, à une heure sur le boulevard de l'Impératrice à Lille, la revue de toutes les troupes de la garnison.

M. le ministre de la guerre a invité les préfets à porter à la connaissance des familles que l'engagement volontaire des jeunes gens ne peut ouvrir un droit à l'exemption de leurs frères qu'autant qu'il a été contracté pour une durée de *neuf ans*, conformément à l'article 33 de la loi du 21 mars 1832, modifié par la loi du 1er février 1868.

La Faculté des sciences ouvrira, le lundi 3 mai prochain, une session d'examens pour la collation du grade de bachelier ès-sciences. Cette session est exclusivement réservée aux candidats régulièrement inscrits pour le concours d'admission à St-Cyr, et pour les étudiants en médecine pourvus de deux inscriptions près d'une école de médecine.

Le registre d'inscription pour cette session d'examens est ouvert, dès maintenant, au secrétariat de la Faculté.

Le *Cercle de la Société Chorale* offre à ses membres honoraires un Bal qui aura lieu Dimanche 11 avril, à 8 heures, et un Concert fixé au 25 avril, à sept heures précises.

C'est par erreur que nous avons dit qu'une médaille d'or avait été décernée à M. Barbotin, capitaine ingénieur du Corps des Pompiers ; c'est seulement une médaille d'argent qui a été accordée à cet agent actif et dévoué.

Le grand Cirque marseillais poursuit le cours de ses succès. Chaque soir, la foule va applaudir cette troupe d'élite et nous voulons aujourd'hui consacrer quelques lignes aux principaux d'entre les artistes qui la composent.

A tout seigneur, tout honneur. M. Francisco aîné, l'intelligent directeur, a présenté deux chevaux admirablement dressés, *Norma* et *Adelgisa* et nous a ainsi prouvé que la réputation qui l'avait précédé parmi nous n'était pas usurpée.

M. Louis Francisco est, lui aussi, un écuyer de grand mérite. Il exécute parfaitement les exercices les plus difficiles. Citons particulièrement la Poste impériale.

Miss Samwell est une gracieuse enfant, fraîche et mignonne, qui a déjà une grande réputation — réputation bien légitime, d'ailleurs, car rarement nous avons vu exercices équestres exécutés avec plus de sang-froid et plus de facilité. Les applaudissements qu'elle recueille à chaque représentation doivent prouver à la charmante écuyère à quel point elle jouit de la sympathie du public.

Mme Roesler a droit aussi à nos compliments sincères.

Nous retrouvons dans la troupe de M. Francisco quelques ex-pensionnaires de M. Loisset. C'est d'abord M. Coulon (*Bibi*,) qui est toujours le Clown amusant que l'on sait ; c'est aussi M. Rocher avec ses élèves à quatre pattes, si intelligents et si bien dressés; ce sont enfin MM. Laurence et Stolberg, les musiciens fantaisistes qui obtiennent toujours un grand succès d'hilarité.

Nous devons encore citer M. Charston qui exécute de véritables miracles d'équilibre dans la scène de l'habitant des Landes ; M. Schaix, l'homme caoutchouc; et enfin MM. Sedgwick, les incomparables gymnasiarques : les Anneaux, l'un des